

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2014 A 20 HEURES**

---

**CONVOCAION DU 19 NOVEMBRE 2014**

**ORDRE DU JOUR :**

- - Délibérations budgétaires ;
- - Travaux de restructuration, de mise aux normes et d'aménagement de la salle des fêtes ;
- - Règlement des services de l'eau et de l'assainissement ;
- - Composition des CCAS ;
- - Cérémonie des vœux 2015 ;
- - Repas des aînés 2015 ;
- - Questions diverses.

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de Yèvre-la-Ville, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Alain DI STEFANO, Maire.

**Présents** : Patricia PAILLOUX, Jean HUTTEAU, Cédric CORMIER, Emmanuel VERDONI, Françoise ROUAULT, Christelle GUERIN, Muriel FOUCHÉ, Olivier DURAND, Bruno CHAVANES, Jackie BRUNEAU, Palmyre VOIZE, Emmanuel DUPUIS, Roland BOUREILLE, Jean-Pierre PASQUET.

**Secrétaire de séance** : Bruno CHAVANES

**Absents excusés** : --

o  
o o

Lors de cette séance, le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 16 octobre 2014 est adopté à l'unanimité.

**Décisions modificatives - budgets de la commune et du service de l'eau**

2014-62, 63  
et 66

Le Conseil municipal est informé de la nécessité de procéder à diverses opérations de virements de crédits pour régulariser des écritures d'amortissements, à la demande de la Trésorerie.

Le Conseil approuve ces diverses modifications des écritures comptables.

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

---

## **Service de l'eau : prêt**

- 2014-67 Le Conseil municipal, conformément, d'une part, aux décisions prises en 2013 pour financer les travaux sur le château d'eau de Yèvre-la-Ville et, d'autre part, au budget primitif 2014 du service de l'eau, après en avoir délibéré, approuve les caractéristiques du prêt à souscrire auprès du Crédit Agricole - Centre Loire et autorise, en conséquence, le Maire à signer le contrat de prêt.

## **Travaux de restructuration, de mise aux normes et d'aménagement de la salle des fêtes**

- 2014-64 Le Conseil municipal, confirme sa décision de réaliser les travaux de restructuration, de mise aux normes et d'aménagement de la salle des fêtes de Yèvre-la-Ville, programmés initialement en trois tranches.

Dans la mesure où la première tranche, qui devait-être réalisée en 2014, n'a pu l'être faute de financement, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et vu l'urgence de ces travaux, décide de regrouper les deux premières tranches afin de les réaliser dans la continuité en 2015.

En conséquence, le Conseil municipal approuve le montant de chacune des tranches de travaux à réaliser en 2015 et autorise le Maire à solliciter, pour ces travaux, des subventions, au taux le plus élevé, auprès du Conseil général, au titre du programme "Equipements polyvalents, sportifs et de loisirs" (EPSL), ainsi qu'auprès de l'Etat (Réserve parlementaire).

## **Désignation des membres du Conseil municipal aux CCAS**

- 2014-65 Le Conseil municipal,
- vu les dispositions du Code de l'action sociale et de la famille, notamment ses articles L123-6, et R123-7 ;
  - vu sa délibération 2014-50 du 28 août 2014 fixant à 10 le nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS de Yèvre-la-Ville ;
- désigne en son sein pour y siéger :  
Muriel FOUCHE
- en complément, du Maire, membre de droit, et des membres déjà désignés, à savoir :  
Bruno CHAVANES  
Emmanuel DUPUIS  
Christelle GUERIN  
Palmyre VOIZE
- Par ailleurs, le Conseil municipal,
- vu les dispositions du Code de l'action sociale et de la famille, notamment l'article R123-33 fixant la composition des CCAS dans les communes associées ;
  - abroge, en conséquence, les dispositions contraires de sa délibération 2014-50 du 28 août 2014 concernant la composition du Conseil d'administration du CCAS Yèvre-le-Châtel ;
  - désigne en son sein pour y siéger, en plus du Maire-délégué, membre de droit :  
Jackie BRUNEAU

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

---

## **Cérémonie des vœux 2015**

La population est invitée à la traditionnelle cérémonie des vœux, le samedi 17 janvier 2015, à 17 heures, à la salle des fêtes de Yèvre-la-Ville, au cours de laquelle seront remis les prix de fleurissement.

## **Repas des aînés 2015**

Le repas offert par la commune aux aînés aura lieu le dimanche 15 mars 2015.

## **Questions diverses**

### **- Site Internet de la Mairie**

La Mairie vient d'être informée de la mise en règlement judiciaire de la Société Modulinfo, de Pithiviers, qui administrait le site de la commune comme celui de plusieurs autres collectivités. Le problème de la sauvegarde du site est important et il va falloir trouver très vite un autre prestataire.

### **- Réunion avec les représentants de la DDT**

Le Conseil municipal est informé de la réunion qui s'est tenue le 20 novembre avec les responsables des routes de la DDT. Dans ce cadre, les questions concernant la sécurité, la vitesse, les aménagements envisageables et la réfection des chaussées ont été abordées.

### **- Règlement de l'eau et de l'assainissement**

Le Conseil municipal décide de créer en son sein un groupe de travail pour rédiger un nouveau règlement des services de l'eau et de l'assainissement.

### **- Informations diverses**

Le Conseil municipal est, notamment, tenu informé :

- des courriers collectifs et individuels qui ont été adressés à la Mairie concernant l'instauration d'un sens interdit, rue de Pithiviers, à Rougemont ;
- de l'avancement des dossiers concernant les travaux sur la salle des fêtes de Yèvre-la-Ville, l'enfouissement des réseaux à Souville, la réfection de la toiture de l'église Sainte-Brigide et les problèmes d'évacuation des eaux pluviales au Grand-Reigneville ;
- de la date du prochain ramassage des encombrants, fixée au 27 février 2015.

La séance est levée à 23 heures 20

Affiché le 1<sup>er</sup> décembre 2014

Le Maire,

Les membres présents,



Alain DI STEFANO